



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
Avenant N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur.

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

Hôtel de Ville
9, rue du 6^{ème} RTS
83210 SOLLIES-VILLE

B - Identification du titulaire du marché public.

EUROVIA Provence Alpes Côte d'Azur

Agence de Toulon/Fréjus
6 Rue de Bruxelles
ZAC de la Poulasse
83210 SOLLIES-PONT
Siret : 307 191 015 00303

C - Objet du marché public.

- **Objet du marché public** : Aménagement du Carrefour de la Calade (secteur 1) et du parking des Aiguers (secteur 2)
- **Référence du marché public** : 01/VOI/2025
- **Date de la notification du marché public** : 19/08/2025
- **Durée d'exécution du marché public** : 7 semaines (Période de préparation 4 semaines du 01/09/2025 au 26/09/2025, période des travaux 3 semaines du **29/09/2025 au 17/10/2025**).
- **Délai des travaux – OS n° 1** - Démarrage des travaux en date du 27/08/2025 : **du 01/09/2025 au 17/10/2025**.
- **OS n° 2** - Prorogation des délais d'exécution des travaux en date du 30/10/2025 pour adaptations apportées aux travaux initiaux et nécessité de coordonner la réalisation d'un branchement au réseau d'assainissement d'une propriété mitoyenne, travaux à la charge du riverain ainsi que 4 jours d'intempéries. Le délai initialement prévu au **17/10/2025 est reportée au 05/11/2025**.
- **OS n° 3** - Prolongation des délais d'exécution pour travaux supplémentaires en date du 03/11/2025 : La fin contractuelle du délai des travaux prévue au **05/11/2025 est reportée au 28/11/2025**.
- **Montant initial du marché public** :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : **138 890,00 € HT**
 - Montant TTC : **166 668,00 € TTC**

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour origine l'amélioration des aménagements extérieurs des secteurs 1 et 2 pendant la réalisation des travaux, ayant entraînée des modifications techniques.

Les prestations ci-après sont à mettre en œuvre conformément :

- à la proposition d'accostage établie par le BET Opsia et jointe au présent OS du 03/11/2025 ;
- aux devis de l'entreprise joints au présent avenant.

Dans le cadre de la réalisation des travaux prévue au marché, le maître d'ouvrage demande que les modifications suivantes soient apportées au projet initial :

1. Modifications techniques intervenues pendant la réalisation des travaux moins-value d'un montant de -11 597,00€ HT soit -13 916,40€ TTC.

2. Adaptations au projet demandées pendant la réalisation des travaux bordure acier, de la dépose et repose parking n°9, de la fourniture et mise en œuvre bordure de défense, d'une tête de pont maçonnée, d'un regard grille 60x60, du busage du fossé pour élargissement du trottoir, d'un regard de raccordement d'un avaloir fossé, d'un tuyau en PEHD diamètre 300 bétonné, d'une clôture rigide de 1,93m de hauteur et de couleur verte et d'une haie pour une plus-value d'un montant de +11 597,00€ HT soit + 13 916,40€ TTC.

Ces modifications techniques intervenues pendant la réalisation des travaux ont nécessité la création de prix nouveaux au DPGF, en particulier la fourniture et pose d'une clôture et d'une haie de verdure de 25 ml prévues sur le plan et omise au DPGF mais sont sans incidences financières sur le montant de **138 890,00€ HT soit 166 668,00€ TTC** du marché initial signé avec l'entreprise.

3. Travaux supplémentaires demandés par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture et l'installation d'une glissière de sécurité prévue sur le plan mais non chiffrée dans le DPGF, ainsi qu'un complément de signalisation horizontale et verticale.

Ces travaux supplémentaires sont nécessaires à la bonne finition de l'aspect paysager et sécuritaire des travaux, objet du présent avenant selon tableau ci-dessous :

- Devis du 16/10/2025 Logo piéton - Carrefour la Calade
- Devis du 22/10/2025 Glissière de sécurité bois - Parking des Aiguers - VO2
- Devis du 06/11/2025 Panneaux supp signa - Parking les Aiguers

N° acte modificatif	Désignation des prestations	Q	Prix Unitaire	Montant HT
Secteur 1 : Aménagement du Carrefour de la Calade				
NP 1	Marquage logo piéton (enduit à froid) dans la zone PAV	1 Ft	120.00€	120.00€
Secteur 2 : Aménagement du Parking des Aiguers				
NP 2	Fourniture et Pose d'une glissière bois type mixte bois/métal de 4ml avec support battu tous les 4m	18 ml	238.88€	4299.84€
NP 3	Fourniture et Pose de panneau de police (sens interdit sauf riverain et parking deux roues)	2 U	299.00€	598.00€
TOTAL HT				5 017.84€
TVA 20%				1 003.57€
TOTAL TTC				6 021.41€

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **5 017,84 € HT**
- Montant TTC : **6 021,41 TTC**
- % d'écart introduit par l'avenant : 3,613 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **143 907,84 € HT**
- Montant TTC : **172 689,41 € TTC**

■ Incidence sur les délais de l'avenant n° 1 :

- Les délais sont prolongés de **6 semaines** – (Fin des travaux le 28/11/2025)

■ Durée d'exécution du marché public : **13 semaines**

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Solliès-Ville, le 12 novembre 2025
 Le représentant du pouvoir adjudicateur
 Nicolas GÉRARDIN, Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)